



Section de Meurthe et Moselle



Le 16 septembre 2015

Compte rendu CTL du 15 septembre 2015

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :

Jean-Louis SZATMARI, Alexis TSCHENS, Audrey SISCO et Ghislaine CLEMENT.

Présentation du tableau de bord de veille sociale:

Le tableau de bord de veille sociale pour l'année 2014 présente les éléments de contexte du département et les indicateurs suivants : santé, sécurité et conditions de vie au travail , relations professionnelles et sociales.

Pour information, en 2014 le département de Meurthe-et-Moselle compte 880 agents pour un taux de couverture de 91 % des effectifs.

En comparaison avec les tableaux de bord de veille sociale des années précédentes, vos représentants **FO DGFIP 54** font remarquer à la direction une dégradation des données :

- 880 agents en 2014 contre 947 dans le département en 2011
 - 91 % de couverture des effectifs en 2014 contre 98 % en 2011
 - 31 fiches de prévention du risque psychosocial remontées à l'assistant de prévention en 2014 contre 15 en 2011
 - 727 congés maladies de courte durée en 2014 contre 133 en 2011
 - 959 écrêtements des horaires variables en 2014 contre 296 en 2011
- et enfin, 16 emplois non pourvus en 2014 contre 3 en 2011!

Ces quelques éléments tirés du tableau de bord de veille sociale comparatif nous semblent mettre en lumière les difficultés rencontrées chaque jour par nos collègues dans l'accomplissement de leur tâche.

Avec les suppressions d'emplois qui continuent chaque année, les postes qui ferment, la charge de travail qui augmente..., nous resterons extrêmement vigilants sur les solutions apportées par l'administration.

Présentation du DUERP et du PAP :

Le **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) comprend 157 lignes contre 203 en 2014, 49 lignes ont été supprimées et 3 nouvelles lignes ont été créées (deux qui concernent le SIP-SIE ainsi que la Trésorerie de Longwy relatives à la charge de travail croissante suite au manque d'effectif et une ligne concerne l'ensemble des services pour la mise en place prochaine des mopieurs).

Concernant le **PAP** (Programme Annuel de Prévention), 110 actions étaient programmées, 75 ont été entièrement réalisées et 35 sont toujours en cours.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont voté POUR

Présentation du rapport d'activité 2014 du CHSCT :

L'action prioritaire du **CHSCT** (Comité Hygiène Sécurité et Commission de Travail) s'est concentrée sur les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) avec un budget consacré de 82 000 euros soit 56 % du budget annuel du CHSCT.

Les interventions menées par le CHSCT ont portées sur l'amélioration de l'environnement physique de travail et sur la formation :

- les aménagements de postes de travail (18 000 euros)
- l'aménagement d'accueil (23 000 euros)
- la formation sur les risques psycho-sociaux (13 000 euros)
- la formation SST + Trousse de Secours (14 000 euros – 1 agent sur trois est titulaire de son diplôme).

Suivi des agents en situation de handicap :

La correspondante handicap locale intervient tout au long de la carrière des personnes en situation de handicap.

Une enveloppe budgétaire spécifique est destinée à financer l'insertion des collègues par un aménagement du poste de travail.

Cependant, certains agents pouvant en bénéficier ne sont pas identifiés par la direction.

Réorganisations des services au 1^{er} janvier 2016 :

A ce jour, on nous présente des projets de réorganisations qui ne sont toujours pas actés par le ministre :

Les fermetures des trésoreries de Longuyon et Nomeny au 31 décembre 2015.

De plus, l'administration prévoit le transfert du recouvrement des impôts des particuliers de trois trésoreries mixtes vers des SIP :

- de la trésorerie de Bayon-Blainville vers le SIP de Lunéville.
- de la trésorerie de Neuves-Maisons vers le SIP de Vandoeuvre.
- de la trésorerie d'Essey Les Nancy vers le SIP de Nancy Nord-Est.

Sur les documents qui nous sont présentés, l'administration reconnaît que la baisse des effectifs ne permet pas le maintien de la qualité et de la continuité du service public. Néanmoins, une nouvelle vague de 2548 emplois au niveau national impactera de nouveau vos services en 2016.

La décision du ministre concernant les projets doit normalement intervenir courant septembre.

Une fois les réorganisations validées, des réunions préparatoires entre les services fusionnés seront organisées en octobre afin d'organiser les modalités des transferts (aménagement des locaux, déménagements, mutations...)

Les agents pouvant bénéficier de la prime de restructuration seront contactés par les services RH.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont voté **CONTRE** ces projets.

Conscients que certains agents souhaitent les fermetures annoncées pour améliorer leurs conditions de travail qui se dégradent suite aux suppressions massives d'emplois, nous condamnons toutefois le démantèlement du service public de proximité.

Point sur l'exécution budgétaire au 31 août 2015 :

Il manque 800 000 € pour terminer l'année !

Bien évidemment, la direction va demander une « rallonge » mais elle n'obtiendra pas forcément la totalité des fonds. Comme les années précédentes, nous risquons la cessation de paiement et les entreprises devront peut-être attendre 2016 pour être payées !

Cette situation devient malheureusement coutumière. Tous les ans, vos élus **FO DGFIP 54** critique la sincérité du budget présenté par l'administration et une fois de plus, les caisses sont vides !

Par ailleurs, la Délégation Est qui se situe au 10^e étage de l'Hôtel des Finances ne participe pas aux frais de sécurité de fonctionnement de l'immeuble, occasionnant une perte d'environ 40 000 € sur le budget de la DDFiP 54.

Le coût prévisionnel de la réfection des fenêtres du bâtiment s'élève à 1 600 000 € et le remplacement des convecteurs à 600 000 €...

Information sur le recrutement des apprentis :

Deux apprenties ont été recrutées au SIP-SIE de Longwy en vue d'obtenir un DUT Mention GEA.

Elles seront encadrées par des maîtres d'apprentissage qui sont les responsables du site.

Elles sont embauchées pour une période de deux ans sous contrat de droit privé.

La rémunération prévue par les textes est la suivante :

- si l'apprenti a de 18 à 20 ans : 41 % du SMIC la première année puis 49 % la seconde année.
- si l'apprenti a 21 ans et plus : 53 % du SMIC la première année puis 61 % la seconde année.

FO DGFIP 54 marque son attachement à l'apprentissage. Cependant, il ne faudrait pas que l'administration recrute des jeunes pour pallier la carence en effectif des postes en les sous-rémunérant et en ne voyant que son intérêt immédiat et non le leur.

Organisation du CSP (contrôle sur pièces) :

La direction va mettre en place une cellule CSP regroupant les cellules CSP actuelles de Nancy et Vandoeuvre.

Elle interviendra indifféremment sur les dossiers des contribuables des ressorts géographiques des SIP de Nancy et Vandoeuvre et réalisera également, à distance, des dossiers du SIP-SIE de Longwy.

Pour l'instant, les agents concernés demeurent installés dans leur service respectif, mais pour combien de temps ?

En effet, la direction n'est pas contre un rapprochement des cellules.

On nous informe également de la possibilité d'intégrer, dans les mêmes conditions, les agents de la cellule CSP de Pont à Mousson si ces derniers le souhaitent.

De plus, le Président du CTL s'interroge sur l'opportunité de créer un pôle unique CSP en Direction.

Aménagement immobilier du PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) et des BDV (Brigades Départementales de Vérifications) :

Suite au départ des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires), il est prévu d'installer, fin 2016, le PRS et les BDV au 3^e étage du bâtiment P de la cité administrative.

Les premiers plans qui nous sont présentés ne sont pas définitifs, et des améliorations sont encore possibles.

Vos élus **FO DGFIP 54** ont demandé à ce que tous les agents concernés du PRS et des BDV soient associés à ce projet.

Les BDV seront donc restées 4 ans à Vandoeuvre, sachant que leur déménagement avait coûté 46 458 € en 2012 !

Informations diverses :

- Pendant les échanges, la direction nous indique que les agents doivent travailler différemment. A titre d'exemple, elle nous cite le CHD (Contrôle Hiérarchisé de la Dépense) pour le secteur public local. Vos représentants **FO DGFIP 54** demandent pourquoi il n'y pas de CHR (Contrôle Hiérarchisé de la Recette) ? Le responsable du pôle SPL nous répond que Bercy étudie de près cette possibilité.

- Le Président du CTL s'interroge fortement sur la nécessité de garder 4 SPF (Service de la Publicité Foncière). Il en est de même pour les SIE, surtout sur Nancy.

- La poste vient de retourner 5000 plis non distribués. Les plus vieux datent d'octobre 2013 !!!

L'ordre du jour du CTL n'a pu être traité entièrement faute de temps.

Une nouvelle réunion est donc prévue le mercredi 23 septembre 2015.

Votre section **FO DGFIP 54** vous informe régulièrement par l'intermédiaire de son site internet, accessible depuis votre domicile ou depuis l'intranet Ulysse.

!!! N'hésitez pas à consulter notre site !!!

Depuis votre domicile : **<http://www.fo-dgfip-sd.fr/054>**

Depuis Ulysse, 2 possibilités :

Ulysse 54

- ① Vie pratique
- ② Syndicats
- ③ vers les organisations syndicales
- ④ FO DGFIP

Ulysse national

- ① Les AGENTS
- ② Organisations syndicales
- ③ FO DGFIP
- ④ Sites web des Sections
↳ (situé dans le bas à gauche)